

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 8 juillet 2024

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	14 juin 2024	14 juin 2024
18	10	10+4		

Annule et remplace les délibérations n°2024_06_01 et n°2024_06_02 du 6 juin 2024

Délibération 2024_07_01 : Election du 1er Adjoint et Modification de l'ordre des adjoints

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 8 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, légalement sans quorum, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Monsieur Denis DUBOURGNOUX, Maire.

Membres présents : Jackie ALBERT, Martine YVON, Jean-Luc PROQUIN, Martine LLEU, Claude LAROCHE, Sandrine GUIBERT, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Berend KAMP

Membres absents non représentés : Christèle ROBLIN, Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD Jean-Yves BOUCARD,

Membres absents représentés : Cécile BONNIFAIT (donne pouvoir à Martine LLEU), Claude RAVON (donne pouvoir à Claude LAROCHE), Christophe PARION (donne pouvoir à Sandrine GUIBERT), Patrick MORENNE (donne pouvoir à Jean François MALTERRE)

Secrétaire de séance : Berend KAMP

Vu le Code général des collectivités territoriale et notamment l'article L2122-7-2, indiquant, entre autres, qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L.2122-7,
Considérant l'article L.2122-7 indiquant que le scrutin est secret et à la majorité absolue,
Considérant la démission du 1^{er} Adjoint, Monsieur Paronneau Jean-Pierre, il est nécessaire d'élire le 1^{er} adjoint,

Candidats :

- Monsieur Abert (actuellement 3^{ème} Adjoint)
- Monsieur Malterre

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Résultat du scrutin :

Nombre de bulletins	14
Nombre de suffrages nuls	0
Nombre de suffrages blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

M. ALBERT Jackie	10 voix
M. MALTERRE Jean François	3 voix

Monsieur Albert Jackie est élu 1^{er} Adjoint,
Madame Bonnifait Cécile reste 2^{ème} Adjoint
Madame Yvon Martine devient 3^{ème} Adjoint,
Et le 4^{ème} Adjoint est vacant.

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.
Pour extrait conforme.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE
Le 8 juillet 2024
Le Maire



Denis DUBOURGNOUX